



## DÉCISION DU MAIRE N° 2025\_005

Crèche communale – Convention délégation de mission générale relative à la gestion et au fonctionnement de la crèche communale « les Quen'othé » - Avenant financier 2025

**Vu** l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;

**Vu** le code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération n° 2024-D-011 du conseil municipal, en date du 16 février 2024, autorisant Madame le maire d'Aix-Villemaur-Pâlis de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**Considérant** que la Commune a mis en place depuis de nombreuses années un service public d'accueil des jeunes enfants dénommé crèche, que l'exploitation de ce service public fait l'objet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, d'une convention de délégation de mission d'intérêt général conclue avec la Ligue de l'Enseignement de l'Aube (délibération du 9 novembre 2004).

L'article 13 de cette convention expose que la commune s'engage à verser au prestataire les ressources nécessaires pour équilibrer le budget de fonctionnement de la structure.

### DECIDE :

**Article 1** : De valider le montant du concours financier à verser à la Ligue de l'Enseignement de l'Aube de 119 650,00 euros (soit 12 mensualités de 9 970,83 euros) correspondant à la gestion et au fonctionnement de la crèche pour l'année 2025.

**Article 2** : Cette décision sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine séance.

**Article 3** : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat, affichée en Mairie et ampliation sera adressée au comptable de la collectivité.

Fait à Aix-Villemaur-Pâlis, le 26/05/2025  
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

